

Information à la Presse du groupe gauche citoyenne et écologiste au conseil municipal de Rive de Gier. (Septembre 09)

Thème : Inondations (réponse argumentée suite à article paru dans le Progrès en date du 03 septembre 09 et mettant directement en cause Jean Point, président du groupe)

« Oui Monsieur Charvin, vous n'avez pas été à la hauteur !

Récemment, dans un article du Progrès du 03 septembre 09, JC Charvin affirme que la ville a dépensé 889026 € sous la couverture du Gier après l'inondation de 2003 et il indique que « la couverture du Gier a été réalisée par l'ancienne équipe municipale, celle des amis de M Point. »

Je ne tiens pas, avec mes collègues, à alimenter une polémique stérile, ou à utiliser les méthodes politiciennes du Maire de Rive de Gier mais simplement à établir la vérité.

Pour ce faire, j'ai demandé auprès des services municipaux compétents de pouvoir consulter les justificatifs des dépenses citées, leurs dates d'interventions et leurs natures (exemples : réfection de radier, désensablement, génie civil...)

Nota : Christiane Farigoule s'est associée à ma sollicitation compte tenu qu'elle suit les dossiers de demandes de subventions au Conseil Régional Rhône Alpes concernant les travaux post-inondations.

On nous a dit qu'il était fastidieux de retrouver rapidement ces factures. C'est à se demander comment le Maire a-t-il fait pour justifier sur la presse un montant de travaux aussi précis entre 2003 et 2008 ?

Sous notre insistance, les services ont donc fait de leur mieux pour nous communiquer les engagements de dépenses entre 2003 et 2008 et ils ne sont pas arrivés, malgré leur bonne volonté, à justifier la somme annoncée par le Maire (889.026 €).

Tout en plus nous arrivons à la somme de 600.000 € en y ajoutant des études, des travaux d'entretien courant sur gros œuvre qui ne sont directement liés aux inondations.

Je tiens à dire que les propos de M Charvin au sujet du montant des travaux sont très exagérés et surtout le Maire de Rive de Gier ment par omission quant il évoque l'héritage de la couverture du Gier!

1^{er}) Le montant des travaux destinés à remédier aux inondations est très exagéré. Le seul chantier qui a amélioré l'écoulement dans la rivière est celui de la réparation du radier sous les cours de Verdun (entre la rue H. Barbusse et le pont Lamartine) sur une longueur de 135 mètres linéaires. Ce chantier a coûté 300.000 €TTC y compris en y rajoutant des études pour le désensablement.

Entre 2003 et 2008 c'est seulement 135 mètres de radier qui ont été refaits ce qui correspond à 15 % du radier réalisé sous la couverture du Gier et qui vise à faciliter la vitesse d'écoulement des eaux.

Or Monsieur Charvin affirme qu'un 1,5 Millions d'€ ont été investis sous la couverture du Gier. La différence provient d'une part des travaux de réparation des ouvrages de génie civil sur la couverture du Gier qui relèvent de l'entretien des ouvrages mais n'améliorent pas l'écoulement de la rivière. Il

incorpore aussi dans ce montant 600.000 € de travaux en cours financés par Saint Etienne Métropole et qui ne sont que des travaux de première urgence qui auraient du être réalisés bien avant !

En effet, après les inondations de 2003, Monsieur Charvin a fait l'impasse sur la nécessité de tous les travaux de désensablement de la couverture du Gier , sous la Place de la Libération. On relevait déjà 1,5 mètre de graviers, sables et déchets divers sous la travée Nord de la couverture. Ces travaux ont été budgétés mais non réalisés entièrement (la somme de +100.000 € inscrite au budget primitif 2008(avril 2008) de la commune et non consommée en est la preuve !)

2^{ème}) Monsieur Charvin est de très mauvaise foi quand il indique, comme si c'était une excuse des inondations, que « la couverture du Gier a été réalisée par l'ancienne équipe municipale, celle des amis de Monsieur Point. »

La couverture du Gier a été réalisée en 5 étapes entre 1936 et 1984. Trois chantiers ont été réalisés par la municipalité Hémain (cours de Verdun, cours du Onze Novembre, cours Gambetta). L'équipe présidée par André Géry a réalisé seulement la dernière tranche (Cours Nelson Mandela soit 220 mètres linéaires sur une longueur totale couverte de 1200 mètres linéaires).

On ne relève aucune anomalie sur cette dernière portion de couverture qui laisse passer selon les calculs réalisés par la DDE, 330 mètres cubes par seconde en période de crue soit un niveau supérieur au débit observé lors des crues de 2003 et 2008.

Monsieur Charvin connaît bien mal l'histoire de Rive de Gier et surtout il cherche à camoufler le fait qu'il avait été averti

des fin 1998 sur le risque d'inondation à Rive de Gier et n'a pas réalisé des travaux jugés urgents et qui avaient été inventoriés dès 1999.

3^{ème}) Les oublis de Monsieur Charvin

- En 1998, un premier rapport établi par SIEE et commandé par la SEDL, dirigée à l'époque par M. Charvin, analysait les capacités d'écoulement de la rivière dans la traversée de Rive de Gier entre le Pont du Gourd Marin (ou pont de la BAF) et le pont Joseph Neman.

Ce rapport mettait en évidence de façon très claire le risque d'inondation de Rive de Gier, lié surtout à l'insuffisance de gabarit de 3 ponts (le pont bowstring, situé au niveau de la are et surtout les 2 ponts situés au niveau de la verrerie (le pont J. Hemain et le pont appartenant à la verrerie)).

Ces 2 derniers ponts formant un obstacle à la rivière font monter les niveaux et mettent en charge la couverture du Gier. Concernant la couverture du Gier, ce rapport adoptait comme hypothèse que les ouvrages devaient être en bon état d'entretien (absence d'embâcles, d'ensablement, bon état des radiers).

- En 1999, un rapport établi par le bureau d'étude SOGREAH indiquait clairement les travaux à réaliser à Rive de Gier :

- démolir et reconstruire les 3 points insuffisants
- nettoyer la couverture du Gier et maintenir en bon état les berges en amont.

M.Charvin n'a pas pris en compte ces préconisations :

- . Les ponts ont été laissés en l'état alors que l'inondation de 2003 avait permis de vérifier l'exactitude ces études.
- Le nettoyage sous la place de la Libération n'a pas été complètement fait comme il se devait !
- Le radier a été repris sur longueur de 135 mètres seulement.
- L'entretien des berges a été insuffisant : on le constate du fait de l'importance des branchages apportés lors de la crue de 2008 qui ont créé avec les sables et graviers un bouchon sur la travée Nord de la couverture du Gier et à hauteur du pont Lamartine.

C'est très probablement ce phénomène qui a entraîné l'inondation du Centre Ville en 2008, alors qu'en 2003, pour un débit quasiment similaire, le Centre Ville (La Boirie) avait été épargné.

M.Charvin feint d'ignorer ces avertissements et ces travaux de première urgence. Il porte donc une responsabilité importante dans les évènements de 2003 et de 2008 qui étaient prévisibles.

Il faut maintenant ne plus fermer les yeux et après les travaux urgents en cours de réalisation ou programmés par Saint-Etienne Métropole, il faudra une action de longue haleine (10 ans ou plus) pour une meilleure gestion des eaux pluviales sur l'ensemble du bassin versant de la Vallée du Gier, afin que les inondations constatées à Rive de Gier ou dans d'autres communes ne se renouvellent pas ou soient limitées à des zones non urbanisées.

Jean Point

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Point". The signature is stylized with a large, sweeping loop on the left side and a smaller loop on the right side. The letters are connected and fluid.